

## CALENDRIER DU MOUVEMENT DE L'EMPLOI 1<sup>er</sup> degré Rentrée 2018

<b>Mardi 9 janvier 2018</b>	Envoi aux établissements de la circulaire préparatoire à la rentrée (démission CE, cessation de fonctions, demande de temps partiel et de droit ; demande de mutation interdiocésaine)
<b>Jeudi 25 janvier 2018</b>	Retour demande de mutations interdiocésaines (date nationale)
<b>Mercredi 31 janvier 2018</b>	Date limite pour : Demande de reprise à TC, demande de temps partiel sur autorisation, de temps partiel de droit, cessation de fonction de direction.
<b>Mercredi 31 janvier 2018</b>	Commission Départementale de l'Emploi, étude des documents
<b>Jeudi 1<sup>er</sup> février 2018</b>	Envoi aux écoles du texte « Mouvement de l'emploi 1er degré » de la procédure pour participer au Mouvement de l'emploi
<b>Février 2018</b>	Annonce officielle des mesures de carte scolaire
<b>Mardi 20 février 2018</b>	Les chefs d'établissement renvoient les demandes de mutation, la liste des postes à déclarer ; le PV de concertation en cas de fermeture de classe à la DDEC
<b>Vendredi 23 février 2018</b>	Date limite retour des cessations de fonctions (dossiers retraite, disponibilité..) au Rectorat (envoi par la DDEC)
<b>Samedi 24 Février au lundi 12 mars 2018 au matin</b>	Vacances d'hiver
<b>Mercredi 21 mars 2018</b>	Commission Départementale de l'Emploi pour étudier la liste des services à publier.
<b>Jeudi 22 mars 2018</b>	La DDEC envoie la liste des services dans les établissements.
<b>Mercredi 28 mars au 13 avril 2018</b>	Ouverture du serveur du Rectorat pour le recueil des vœux des enseignants candidats au mouvement
<b>Mercredi 11 avril 2018</b>	Tous les candidats à une mutation adressent à la DDEC leur fiche de choix de postes et signalent leur démarche auprès des établissements concernés.
<b>Mercredi 25 avril au lundi 14 mai 2018</b>	Vacances de printemps
<b>Mercredi 16 mai 2018</b>	La Commission Départementale de l'Emploi se réunit pour donner son avis sur les propositions de nomination.
<b>Jeudi 17 mai 2018</b>	Les chefs d'établissement sont avertis des propositions faites par la CDE.
<b>Mercredi 23 mai 2018</b>	Retour à la DDEC des accords des chefs d'établissement.
<b>Mercredi 30 mai 2018</b>	Commission Départementale de l'emploi
<b>Mercredi 13 juin 2018</b>	Commission Départementale de l'emploi
<b>Mercredi 27 juin 2018</b>	Commission Départementale de l'emploi
<b>Mercredi 4 juillet 2018</b>	Commission Départementale de l'Emploi